



Petite Explication qui s'impose !

Marseille, le 26/04/2026

FORCE Justice CP Marseille, n'a pas pour habitude de dénigrer les autres OS, mais vous doit une petite explication face à cette « **comédie syndicale** » du **lundi 27/04/2026**, ainsi qu'à la lecture de certains communiqués que vous avez tous vu passer ces derniers temps.

À aucun moment, nous ne remettons en cause les revendications. Nous sommes les premiers au CP Marseille à avoir toujours dit qu'il fallait en arriver au blocage, si nous n'avions pas les effectifs après la sortie de la promotion de stagiaires de la 223ème. Demain, allez-vous dire que c'est grâce à vous si nous allons avoir les effectifs ? Comme vous l'avez fait, après le Mouvement de la semaine dernière au CP d'Aix Luynes.

Les vacances de postes : le constat est partagé et surtout bien pris en considération par **FO Justice** qui a mis tout en œuvre depuis quelques années.

Si vous êtes honnêtes, **expliquez aux agents** comment nous en sommes arrivés à cette situation !

Expliquez aux agents le protocole d'accord que vous et une autre OS ont signé en 2018 !

Expliquez à tous, comment vous avez « vendu » les personnels pour des miettes et que lors de ce mouvement d'ampleur historique, vous ne vouliez pas parler d'indemnitaires, ni de statutaires !

Expliquez aux agents le nombre d'emplois que vous nous avez fait perdre !

Vous osez dire que depuis 2018 « la situation n'a jamais été aussi dégueulasse » avec

FO Justice majoritaire à la DGAP.

Vous devriez aussi dire aux agents que vous êtes toujours majoritaire au Ministère avec l'aide de l'USM syndicat de Magistrat.

Vous oubliez de préciser que vous avez été majoritaire à la DGAP pendant plus de trente ans avant nous !

Qu'avez-vous fait durant toutes ces années ?

Qui a réellement détruit notre administration ?

FO Justice n'a pas eu besoin de prendre en otage les personnels pour rattraper le nombre de 4 000 emplois que vous avez perdu après 2018 jusqu'en 2023.

Ne vous en déplaie, à vous tous, les syndicats qui critiquent FO Justice :

Nous ne perdons plus d'emploi depuis notre réforme de 2022.

Le souci aujourd'hui, est qu'il faut rattraper vos aberrations et que le temps prévu entre le recrutement et la formation prend deux ans.

Vous parlez de 2025, mais soyez clair, vous avez refusé l'appel de **FO Justice**, pour faire cavalier seul !

La surpopulation carcérale, il faut expliquer au personnel pourquoi vous, UFAP/CGT avez refusé de voter la loi « **SÛRE** » en CSA Ministériel et surtout d'expliquer votre collaboration avec les syndicats de Magistrats auxquels vous appartenez ! Difficile pour vous de contrarier leur position.

En ce qui concerne les revendications que vous avez ajoutées au niveau local, votre malhonnêteté à tous, est encore flagrante et uniquement pour que **FO Justice CP Marseille** soit mise à l'écart.

Si ce n'est pas de la stratégie électorale, on se demande bien ce que cela peut-être.

OUI, il y a urgence, battons-nous pour les personnels et non pour votre intérêt comme vous le faites !

Ce n'est pas de la sorte que l'Administration va reculer !

Arrêtez de critiquer tout ce que FO Justice a obtenu en peu de temps pour le personnel. Vous en avez tous profité...

FO Justice agit en toute transparence avec tous les personnels.

FORCE OUVRIÈRE JUSTICE CP MARSEILLE

